



Bien vivre ensemble à Frémeréville

Décembre 2023 - Numéro 41

Lettres précédentes sur

<https://www.fremereville.fr/Municipal.html>

Madame, Monsieur, chers amis Frémerévillois,

La commune a des projets à développer en 2024 : réfection de la salle des fêtes, plan local d'urbanisme, énergies renouvelables, etc. Ces projets seront évoqués lors des vœux de la municipalité qui auront lieu le **Dimanche 7 janvier 2024 à 16 h 00, salle communale**

Comme pour les années précédentes, les Babures de Frémeréville offriront la galette des Rois et une couronne aux heureux tireurs de fève 🧀

De même, à l'occasion de ces festivités de fin d'année, le maire et les deux adjoints feront une tournée de bonne année et remise des colis aux aînés du village (+ de 65 ans) le soir du premier janvier.

Joyeuses fêtes à tous et bonne année 2024 !

Bien cordialement, le Maire, Vincent Lacorde

Du changement dans le paysage - La grange

Une des dernières ruines du centre village est enfin résorbée. Ainsi, la grange du 1 rue Braie, acquise par la commune en 2021, a été rénovée, menuiseries, façade et toiture. Il s'agit là de la première tranche d'un projet consistant à réaliser un local multiusages : lieu de lien social et associatif, mais aussi local pour le matériel et les objets patrimoniaux de la commune. Un volume est créé et c'est dans cet espace qu'un architecte devra proposer un aménagement correspondant à ces besoins.

Cette deuxième tranche est prévue au mieux en 2025 mais plus probablement en 2026 pour des raisons techniques et financières.

Ces travaux ont été subventionnés par la **Région Grand-Est** et par l'**État (Detr)** que nous remercions.

Coût total 62 736 €HT / Aide régionale : 18 636 € / Aide de l'État : 21 742 € / Reste : 22 358 € financés par la commune, sans augmentation des taxes et sans nouvel emprunt, tout en poursuivant les actions d'entretien du village.



Avant / Après



A propos de ces travaux, vous noterez l'effort réalisé sur l'aspect de la façade où les côtés esthétique et historique ont été conservés en suivant l'avis du Conseil en architecture du Département (CAUE).

La collectivité veut un beau village

Lorsqu'une personne souhaite modifier sa maison, que ce soit les matériaux, les couleurs ou la forme, il est obligatoire de déposer en mairie une déclaration de travaux et d'attendre la réponse, le dossier est instruit par la DDT. Si cette procédure n'est pas respectée et que les travaux sont faits, la personne sera dans l'obligation de faire cette déclaration postérieurement, au risque de devoir remettre les choses dans leur état antérieur.



Le 11 novembre

Entre deux averses, le soleil était parmi nous lors de ce onze novembre 2023, commémorant les morts pour la France. Les Frémerévillois étaient aussi bien présents, ainsi que 15 porte-drapeaux qui nous ont honorés de leur présence. Cette belle cérémonie a même été filmée par France 3.

A cette occasion, le jeune Maxence Régé a reçu un diplôme d'honneur pour avoir permis la transmission de la flamme du souvenir depuis Lérouville, en provenance directe de la flamme allumée il y a cent ans à Paris sous l'arc de triomphe. La commune remercie ici les jeunes du village qui ont participé, Lisa et Léane notamment, et aux autres qui étaient présents.



Le nouveau drapeau de Frémeréville en tête du cortège

Le recensement de population

La commune de Frémeréville est concernée par le recensement de la population en janvier 2024. En effet, pour les communes de moins de 10 000 habitants, un recensement exhaustif (tous les logements et tous les habitants) a lieu une fois tous les cinq ans, pour un cinquième des communes chaque année.

Ce recensement aura lieu du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2024.

Une notice permet de répondre au questionnaire de recensement par Internet et la réponse papier reste possible. Cette opération est pilotée par l'Insee et les instructions seront transmises aux habitants.

Merci de donner le meilleur accueil à notre agent recenseur : Lylou Génin.

Chacun sa poubelle

Les agents communaux ont constaté que des personnes vidaient leurs épluchures dans une des poubelles publiques de la commune.

Elles ne sont pas faites pour cela ! Si vous avez des déchets compostables, et que les délais de ramassage des ordures ménagères vous paraissent long (deux semaines), compostez vos déchets !

Les habitants peuvent bénéficier auprès de la Codecom :

D'un composteur en bois de 300 L à 15 euros / 600 L à 25 euros

D'un composteur en plastique de 400 L à 10 euros

Pour cela il suffit de contacter Mme Gossot à la Codecom Côtes de Meuse, pour passer commande en indiquant nom / prénom et adresse de la personne à facturer.

Tel : 03 29 90 69 09 / Mail : environnement@cc-cotesdemeuse



Agenda



- Dimanche 31 décembre 2023 – Fête patronale –

La fête de Saint Etienne, Saint patron de la commune, n'a pas été organisée depuis très longtemps.

Messe à 10 h 30 suivi d'un verre de l'amitié en salle communale

- Dimanche 7 janvier 2024 à 16 h 00 – Galette des Rois et vœux du maire, en salle communale

